

Notre référence JLB/PT/2019-20
Dossier suivi par

AUX ETUDIANTS DE CPGE ATS-BIO

Objet CPGE ATS-Bio

Montpellier le mercredi 24 avril 2019

Mademoiselle, Monsieur,

Vous venez d'être admis(e) dans notre établissement en CPGE ATS Biologie et nous vous en félicitons.

Suite à votre admission dans notre établissement pour l'année scolaire 2019-2020, et afin de mettre en place votre inscription administrative, vous venez de télécharger l'ensemble des pièces constitutives du dossier de la rentrée 2019.

La « **Fiche Informatique** », accompagnée de l'accusé de réception précisant votre confirmation d'inscription sont à nous retourner au plus tard le **lundi 08 juillet 2019** à l'attention de Mme TIXADOR, accompagnée d'un **chèque pour frais d'études** d'un montant de **90 €** à l'ordre de **l'Agent Comptable de l'E.P.L.E.F.P.A. de MONTPELLIER**. Les autres pièces du dossier seront à nous adresser pour le **lundi 22 juillet 2019 dernier délai**.

Je vous rappelle que l'inscription en CPGE ATS Biologie est conditionnée par l'obtention du BTSA, BTS ou du DUT. Veuillez me faire parvenir au plus vite votre relevé de notes à l'examen ou copie du diplôme dès publication des résultats.

Afin de pouvoir accéder au service de la restauration de notre établissement, vous devez effectuer la demande de la Carte Jeune Région à l'adresse suivante : <https://www.laregion.fr/la-carte-jeune-region-c-est-quoi-35189>. Vous découvrirez l'ensemble des services offerts pour les détenteurs de cette carte. Afin de pouvoir valider votre demande, il est impératif que vous effectuiez la demande dans les plus brefs délais. Nous vous précisons également que le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes situé face à notre établissement propose un hébergement aux étudiants. Si vous êtes intéressé, veuillez contacter le Centre au 04 67 04 60 00.

Je vous précise également que des consignes précises de travail sont contenues dans les pièces du dossier, il est important que vous les preniez en compte d'ores et déjà afin de préparer votre rentrée en classe préparatoire.

Veuillez agréer, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Proviseur-Adjoint du Lycée Frédéric Bazille de
Montpellier

Jean-Louis BRIFFLOT

Campus Agropolis International

3224, route de Mende - 34093 MONTPELLIER CEDEX 5
Téléphone **04 67 63 89 89** - Télécopie **04 67 63 26 36**
Adresse E-mail : legta.montpellier@educagri.fr

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à M. le Proviseur. Réception sur rendez-vous

Aux Etudiants de CPGE ATS Bio

Montpellier le jeudi 25 avril 2019

Mademoiselle, Monsieur,

Suite à votre admission dans notre établissement pour l'année scolaire 2019-2020, vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à votre inscription.

- 1- Fiche informatique étudiant
- 2- Planning de la rentrée 2019 (téléchargeable sur le site de l'établissement <https://epl.montpellier-otb-herault.educagri.fr/nos-sites/lycee-frederic-bazille-agropolis/> en juillet 2019)
- 3 - Consignes de travail
- 4- Dossier médical (fiche santé et fiche d'urgence)
- 5 - Adhésion au règlement intérieur et Attestation d'utilisation d'un véhicule (le Règlement Intérieur sera téléchargeable sur le site de l'établissement <https://epl.montpellier-otb-herault.educagri.fr/nos-sites/lycee-frederic-bazille-agropolis/> en juillet 2019)
- 6 - Autorisation de droit à l'image
- 7- Présentation des associations sportives et culturelles de l'établissement (adhésions à voir à la rentrée)
- 8 - Présentation du C. D. I
- 9- Informations pratiques

Les documents suivants sont à retourner pour la constitution du dossier

Pour le lundi 08 juillet 2019 :

- Fiche informatique de l'étudiant
- Chèque de 90€ à l'ordre de l'agent comptable de l'EPLEFPA de Montpellier

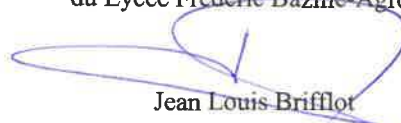
Pour le lundi 22 juillet 2019 :

- Dossier Médical (fiche santé et fiche d'urgence)
- Adhésion au Règlement Intérieur et attestation d'utilisation d'un véhicule
- Autorisation de droit à l'image
- Notification de bourse (s'il ya lieu)
- Attestation d'assurance scolaire et extra scolaire mentionnant la responsabilité civile couvrant toute l'année scolaire
- Relevé des notes des épreuves du BTSA/BTS/DUT
- Chèque de 42 € pour la demi-pension (s'il y a lieu) à l'ordre de L'Agent Comptable de l'E.P.L.E.F.P.A.

Je vous prie de croire, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Proviseur-Adjoint
du Lycée Frédéric Bazille - Agropolis,



Jean Louis Briffot

Campus Agropolis International

3224, route de Mende - 34093 MONTPELLIER CEDEX 5
Téléphone **04 67 63 89 89** - Télécopie **04 67 63 26 36**
Adresse E-mail : legta.montpellier@educagri.fr

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à M. le Proviseur. Réception sur rendez-vous

FICHE INFORMATIQUE DE L'ETUDIANT 2019-2020

CLASSE : CPGE
ATS BIO

DONNEES ADMINISTRATIVES DE L'ETUDIANT

Numéro INE ou INA (10 chiffres et 1 lettre, figurant sur la fiche d'inscription DNB, BAC) :

NOM DE L'ETUDIANT (E) :

PRENOMS (Tous les prénoms sont nécessaires, les noter dans l'ordre de l'état civil) :

SEXE (I) : MASCULIN FEMININ

SITUATION FAMILIALE : NOM DE NAISSANCE (si différent):

DATE DE NAISSANCE /_/ /_/ /_/ /_/ LIEUDEPARTEMENT /_/ /_

ARRONDISSEMENT :PAYS : NATIONALITE :

N° Téléphone Portable Etudiant :

Email Etudiant :

Immatriculation du véhicule utilisé pour le parking lycée :

REGIME (1) : DEMI-PENSIONNAIRE EXTERNE INTERNE-EXTERNE

(Pour tout changement se référer au règlement intérieur)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Situation familiale des parents (1) :

marié(e) Divorcé(e)* veuf(ve) célibataire Pacsé(e) Vie Maritale Séparé(e)

* Joindre obligatoirement le jugement du divorce

Père de l'étudiant	Mère de l'étudiant
Représentant légal <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Représentant légal <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Cochez la case correspondante	Cochez la case correspondante
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code Postal :	Code Postal :
Commune :	Commune :
N° téléphone personnel :	N° téléphone personnel :
N° téléphone Portable :	N° téléphone Portable :
Email :	Email :
N° de Fax :	N° de Fax :
N° téléphone Professionnel :	N° téléphone Professionnel :
Profession :	Profession :

DONNEES PEDAGOGIQUES RENTREE SCOLAIRE 2019

LANGUE obligatoire : Anglais

Redoublant oui non

ANTERIORITE SCOLAIRE ET CURSUS 2018-2019

Nom du dernier établissement scolaire fréquenté :

Adresse :

Code Postal : Commune :

En classe de :

STATUT DE L'ETABLISSEMENT (1) Education Nationale Enseignement Agricole Autre

DERNIER DIPLOME OBTENU : ANNEE :

Etiez-vous boursier(e) en 2018-2019: oui non

Dossier de demande/renouvellement de bourse 2019-2020 par le CROUS: oui non

A, le

signature de l'étudiant :

(1) Cocher la case correspondante

ADRESSE DE L'ETUDIANT(E) SI DIFFERENTE DE CELLE DE LA FAMILLE

(Si pas connue pour l'instant, l'adresse de l'étudiant sur le site du lycée, peut-être donnée au plus tard le jour de la rentrée)

Adresse :

.....

Code Postal : Commune :

Je suis étudiant(e) majeur(e) et j'autorise l'établissement scolaire Frédéric Bazille de Montpellier à diffuser à mes parents les informations relatives à ma scolarité

Signature de l'étudiant(e) :

Mademoiselle, Monsieur,

Vous allez étudier en classe préparatoire aux grandes écoles ATS Biologie au cours de l'année scolaire 2019-2020. Les épreuves écrites du concours C aux écoles d'Agronomie et Vétérinaires se dérouleront après 27 semaines de scolarité. La préparation aux épreuves orales se déroulera également dès la rentrée de septembre et se poursuivra après les épreuves écrites. **Il est donc très important qu'un travail de préparation, révision et remise à niveau s'effectue au cours de l'été 2019** Vous trouverez ci-dessous des indications de travail selon les disciplines.

Mathématiques

Contenu du programme de mathématiques : il s'agit d'acquérir un niveau mathématique correspondant grosso-modo à celui d'une L2 Biologie.

Au-delà du concours, l'objectif est de disposer d'outils mathématiques suffisants pour suivre des cours conçus en fonction de la majorité des étudiants des écoles d'agronomie, qui sortent d'une préparation BCPST.

Pour vous préparer, il est important de revoir d'ici la rentrée les notions fondamentales que sont :

- **le calcul algébrique élémentaire (développements, factorisations, simplifications) ;**
- **l'intégration et la dérivation ;**
- **l'étude de fonctions dont exponentielles et logarithmes.**

Il s'agit essentiellement de revoir les principes et techniques sur des exemples simples (niveau terminale) ; les révisions personnelles sont nécessaires pour aborder le programme de mathématiques de la classe

CHIMIE

Le programme de chimie ne présente pas de difficultés majeures mais il nécessite un travail régulier et approfondi tout au long de l'année pour une bonne préparation à l'épreuve du concours. En plus des connaissances, cette épreuve doit permettre de tester « le mode de raisonnement, la capacité d'abstraction, l'aptitude au calcul numérique ». Pour permettre à tous de se retrouver dans les meilleures conditions à la rentrée, je vous conseille une « mise à jour » en fonction de votre propre évaluation, sur les points suivants acquis dans le secondaire ou supérieur.

- **équation chimique (ou problème de chimie)**
 - relation entre les quantités de matière (nombre de moles)
 - réactif limitant
 - tableau d'avancement
- **cinétique et catalyse**
- **acide-base**
 - notion de couple acide/base ;
 - réactions acide/base, dosage.
- **oxydoréduction**
 - écriture des demi-équations et de l'équation bilan ;
 - notion de potentiel d'oxydoréduction ;
 - dosages.
- **chimie organique**
 - nomenclature
 - stéréochimie
 - spectroscopie (IR, RMN)
 - groupements fonctionnels et principales propriétés des fonctions.

PHYSIQUE

1/ Notions de base de mathématiques : vecteurs, produit scalaire, équations de droite...

2/ Un «bon» niveau de Terminale S est requis (profiter des vacances pour relire les notions élémentaires de physique sur la **mécanique : cinématique, dynamique, travail, énergie, oscillateurs**).

3/ Pour ceux qui ont abordé en supérieur court

- la **thermodynamique** : revoir les 2 principes de thermodynamique ainsi que les applications aux machines thermiques
- la **mécanique des fluides** : statique et dynamique (Bernoulli et ses applications)
- l'électricité : loi générales, courant continu et alternatif

BIOLOGIE

L'épreuve de biologie consiste en une **épreuve écrite** permettant de juger les capacités de synthèse, de schématisation et d'analyse du candidat et une **épreuve orale** permettant de tester la capacité à exposer en un temps très limité l'essentiel sur un sujet à partir d'un support concret. Vu l'ampleur du programme, quelques notions de base peuvent être utilement revues avant l'entrée en prépa :

- revoir vos cours du secondaire (et/ ou du supérieur) sur la **méiose**
- **pour ceux n'ayant jamais fait de biologie végétale : des liens de petits films à visionner sur youtube :**

1/ <https://www.youtube.com/watch?v=vGZoQWgXB1g>

2/ <https://www.youtube.com/watch?v=o9mpPhjNDCw>

3/ <http://www.biologieenflash.net/animation.php?ref=bio-0040-6>

4/ [http://lycee.nicolas-cohen.org/fichiers/animations flash/double fecondation.swf](http://lycee.nicolas-cohen.org/fichiers/animations_flash/double_fecondation.swf)

FRANÇAIS

Pour préparer les épreuves écrite et orale, il faut absolument travailler, au cours de l'été, le résumé et l'essai argumentatif :

- en se tenant au courant de l'actualité ; il faut donc lire régulièrement la presse nationale et internationale (ex. Le Monde diplomatique), et écouter des émissions radiophoniques (ex. France culture) et télévisuelles (ex. C'est dans l'air) ;

- en travaillant la méthode du résumé (ex. La contraction de texte, Yves Stalloni, Ed. Ellipses), et en réalisant les exercices proposés (c'est pourquoi il est important de choisir un manuel avec exercices corrigés pour un travail en auto-évaluation) : débiter par des textes courts (300 mots) puis finir par des textes longs du niveau concours (3000 mots) ;

- **en lisant impérativement cet été, les ouvrages suivants et en faire des fiches de synthèse** (Les ouvrages étant très riches, vous risquez d'être confrontés à la difficulté du choix : que retenir car tout est important ? Pas de panique ! Les fiches restent personnelles c'est-à-dire qu'elles répondent à des questionnements, des doutes, des préoccupations propres à chacun selon « son histoire intellectuelle ». Retenez ce qui vous parle, ce qui apporte « quelque chose » à votre réflexion, et surtout ce que vous comprenez. Cela dit, il faut faire des efforts, indéniablement, si l'on veut avancer et s'enrichir!.

- Et l'homme dans tout ça? Axel Kahn, 2000.

- La Souris, la mouche et l'homme, François Jacob, 2000.

- Destruction massive. Géopolitique de la faim, Jean Ziegler, 2011.

-Thématiques essentielles au programme du concours : d'une part, l'évolution et les enjeux contemporains des sciences et techniques, d'autre part, l'histoire et les défis actuels de la démocratie.

Nous attirons votre attention sur le fait que dès la deuxième semaine de cours, un devoir surveillé portant sur un texte à résumer relatif aux thématiques du concours sera posé.

ANGLAIS

L'épreuve au concours évalue un niveau B2 et porte sur trois compétences langagières : la compréhension orale, l'expression écrite, et l'expression orale. Il faut donc prévoir dès les vacances estivales un entraînement à ces compétences en :

- écoutant les informations sur des sites en ligne : VOA news – BBC News ;
- regardant des films et séries en VO ;
- lisant la presse papier / en ligne
- renforçant vos bases grammaticales (cahiers de vacances niveau première / de nombreux sites en lignes avec leçons et exercices).

Pour ceux qui rencontrent plus de difficultés, les sites suivants proposent des podcasts plus courts avec script : www.breakingnewsenglish.com , www.newsflashenglish.com/, www.eslholiday.com

Pour ceux qui voyagent, il faut saisir toutes les occasions pour parler anglais.

Matériel : une clé usb et un casque (ou écouteurs) micro pour port usb ou pour 2 jacks.

Un dictionnaire bilingue (Robert et Collins) ou l'utilisation d'un dictionnaire en ligne : wordreference.

BON COURAGE A TOUS ET A TRES BIENTOT !

Année scolaire 2019 – 2020

FICHE DE SANTE

Nom : **Prénom :** **Classe :**

Etablissement précédent :

N° tel portable de l'étudiant(e) :

Antécédents médicaux ou chirurgicaux :

.....
.....

Allergies médicamenteuses ou alimentaires :

.....

L'étudiant est-il apte à la pratique du sport

inapte* pour une durée de :

* en cas d'inaptitude, un certificat médical est obligatoire et doit être montré au professeur d'EPS

Difficultés particulières de votre enfant pouvant avoir une incidence sur la scolarité : dyslexie, troubles visuels, auditifs, moteurs, de l'attention, psychologiques. Veuillez préciser les éventuels aménagements sollicités :

.....

(mettre la copie des aménagements obtenus pour le brevet)

Traitement(s) :

.....

Les traitements doivent être impérativement remis à l'infirmière avec un duplicata de l'ordonnance.

LYCÉE FREDERIC BAZILLE-AGROPOLIS

3224 route de Mende - 34093 Montpellier Cedex 5

Tél. Lycée : 04.67.63.89.89 - Fax Lycée : 04.67.63.26.36 - Ligne directe infirmière : 04.67.63.89.87

LYCÉE FREDERIC BAZILLE-AGROPOLIS

3224 route de Mende - 34093 Montpellier Cedex 5

Tél. Lycée : 04.67.63.89.89 - Fax Lycée : 04.67.63.26.36 - Ligne directe infirmière : 04.67.63.89.87

Année scolaire 2019 – 2020

FICHE D'URGENCE

Une copie de cette fiche d'urgence pourra être remise à un centre d'urgence ou à un enseignant dans le cadre d'un déplacement en France et/ou à l'étranger.

Nom : Prénom : Classe :

Régime : INT DP EXT

Date de Naissance : Lieu de naissance :

N° Sécurité Sociale : Centre :

Personnes à prévenir (cocher les représentants légaux)

Mère <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
		<u>Personne géographiquement proche</u>
		Lien avec l'étudiant(e) :
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
.....
.....
Tel dom :	Tel dom :	Tel dom :
Tel travail :	Tel travail :	Tel travail :
Portable :	Portable :	Portable :
@ :	@ :	@ :

Adresse de l'étudiant(e) si différente :

Nom et téléphone médecin traitant :

Observations particulières que vous jugerez utiles de signaler (allergies, traitements, précautions à prendre) :

Vaccinations * antitétanique dernier rappel :/...../.....

* ROR : 1^{ère} inj :/...../..... 2^{ème} inj :/...../.....

Joindre copie des vaccinations si difficultés à remplir les cases.

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève ou l'étudiant accidenté ou malade vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.

Dans tous les cas l'étudiant mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un parent ou d'un représentant légal.

Signature(s) représentants légaux :

ADHESION AU REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e),

NOM..... **PRENOM**

ETUDIANT de CPGE ATS Bio

1 - déclare avoir lu et pris connaissance du règlement intérieur, du Lycée Frédéric Bazille-Agropolis de Montpellier, dont un exemplaire m'a été remis, et m'engage à le respecter.

Fait àle

Signature de l'étudiant
(précédé de la mention lu et approuvé)

ATTESTATION D'UTILISATION D'UN VEHICULE

Je, soussigné(e) Mlle, Mme, M.

Etudiant(e) inscrit en CPGE ATS-Bio au Lycée Frédéric Bazille Agropolis de Montpellier

Déclare utiliser mon véhicule personnel dans le cadre de déplacements nécessaires à ma formation.

Je m'engage à respecter les consignes données quant à son utilisation et son stationnement (voir le règlement intérieur du lycée) et atteste être en règle dans mes documents administratifs. L'établissement est déchargé de toute responsabilité en cas de préjudice pouvant survenir à ce véhicule dans son enceinte (vol, dégradation, etc...).

Type du véhicule : automobile cyclomoteur vélo (1)

Marque du véhicule :

N° Immatriculation :

Tout étudiant accueillant un passager dans son véhicule engage sa responsabilité, d'autant plus si ce dernier est mineur.

Il est par conséquent, fortement conseillé aux étudiants de vérifier, auprès de leur assurance, que le contrat garantit :

- le déplacement privé et le déplacement dans le cadre des stages et des sorties au cours de la formation
- ainsi que le transport bénévole de passagers
- le conducteur

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait àle 2019

Signature de l'étudiant
(précédée de la mention lu et approuvé)

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Cas de l'élève ou étudiant majeur :

Je soussigné(e) : **NOM** : **Prénom** :

Classe :

- autorise
 n'autorise pas

l'enregistrement photographique et/ou vidéo **de mon image** par le Lycée Frédéric Bazille-Agropolis.

- autorise
 n'autorise pas

le Lycée Frédéric Bazille-Agropolis à conserver l'enregistrement photographique et/ou vidéo pour une durée illimitée, à la reproduire, à la diffuser dans le strict cadre de ses activités sur tous supports et par tous les moyens de communication : tirages, affiches, utilisations audiovisuelles, télévisuelles, expositions en intérieur et en extérieur, édition publications dans la presse, magazines, plaquettes, brochures, projections d'images, spectacles, etc.

Cas de l'élève ou étudiant mineur :

Je soussigné(e) : **NOM** : **Prénom** :

Adresse :

Responsable légal de l'élève : **NOM** : **Prénom** :

- autorise
 n'autorise pas

l'enregistrement photographique et/ou vidéo **de l'image de mon enfant** par le Lycée Frédéric Bazille-Agropolis.

- autorise
 n'autorise pas

le Lycée Frédéric Bazille-Agropolis à conserver l'enregistrement photographique et/ou vidéo pour une durée illimitée, à la reproduire, à la diffuser dans le strict cadre de ses activités sur tous supports et par tous les moyens de communication : tirages, affiches, utilisations audiovisuelles, télévisuelles, expositions en intérieur et en extérieur, édition publications dans la presse, magazines, plaquettes, brochures, projections d'images, spectacles, etc.

Fait à **le**

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE AGROPOLIS BAZILLE

« ASAB »

L'Association Sportive du LEGTA AGROPOLIS F BAZILLE fonctionne sur plusieurs axes à la poursuite de plusieurs objectifs.

-Elle est un complément de l'enseignement sportif notamment par un approfondissement des apprentissages techniques et engagements physiques.

-Elle constitue également un apprentissage de la vie associative : prendre des initiatives respecter ses engagements assumer des rôles au sein de l'association...

-Elle met l'élève en confrontation à la situation de compétition et d'engagement pour son équipe et son lycée.

-Elle contribue à la formation citoyenne en mettant l'élève en situation d'assumer différents rôles: compétiteur, arbitre, juge, meneur d'équipe...

-Et peut être aussi un temps récréatif sportif répondant au besoin des jeunes de se dépenser physiquement.

La pratique se déroule donc sur différents temps de la semaine : le mercredi après midi (voire journée si compétition importante ou éloignée) étant consacré aux entraînements réguliers et réservé aux compétitions. Il n'est pas rare que nos équipes représentent l'établissement lors des compétitions Nationales.

En cohérence avec le projet EPS et le sport optionnel; les activités supports sont essentiellement des pratiques de pleine nature (Escalade, Kayak, VTT, Course d'Orientation, Raid...) .

Et une pratique davantage typée « animation » est proposée pendant la pause méridienne. Les activités alors proposées compte tenu de la demande sont davantage orientées vers les sports collectifs ou de raquettes.

Des tournois inter classes sont proposés.

Trois professeurs EPS assurent l'animation et le fonctionnement de cette association

Le taux de licenciés avoisine régulièrement les 50% de l'effectif du secondaire.



2019

L'ASCLAM est l'association culturelle des élèves du lycée F Bazille-Agropolis de Montpellier. Elle est animée par les élèves qui veulent prendre des responsabilités et les professeurs en éducations socioculturelles.

Elle est à disposition de tout élève adhérent à jour de sa cotisation 20 € par année scolaire

OBJECTIFS

Elle est un outil pour l'engagement citoyen, l'intégration de l'élève et la vie culturelle et sociale de l'établissement.

Elle permet de se former au fonctionnement d'une association et de prendre des initiatives

FONCTIONNEMENT

Elle propose des activités, clubs, sorties culturelles, projets, sur les plages libres à l'emploi du temps

Les clubs sont initiés par les jeunes et par les propositions d'adultes

Elle dispose d'un foyer, d'une salle auto-gérée par les internes, d'un bureau

TEMPS FORTS

Sondage sur les envies des élèves en début d'année

Formation Régionale des responsables des associations d'élèves

Assemblée générale, deux à trois conseils d'administration

Forum des clubs

Concert de fin d'année et valorisation des projets et des jeunes qui se sont engagés.



Le Centre de documentation et d'information du lycée Frédéric Bazille-Agropolis

Le CDI est un lieu de documentation et d'information, d'apprentissage et de découverte (ressources documentaires, multimédia et Internet).

C'est une salle de lecture et de travail.

Le CDI n'est pas une salle de permanence mais un lieu de travail sur les ressources mises à la disposition des usagers : livres, revues, kiosque Orientation et ressources numériques.

Le CDI a une capacité d'**accueil de 50 places environ, avec 6 ordinateurs** et une connexion Wifi pour les élèves équipés de l'ORDI

Le CDI accueille les **lycéens, étudiants, membres du personnel, stagiaires, apprentis, formateurs du CFPPA, CFA, anciens élèves et professionnels.**

Les **horaires d'ouverture sont définis chaque année** en fonction des besoins et des moyens,

Le CDI peut être réservé par les enseignants pendant une plage horaire pour un cours . Dans ce cas, l'accès au CDI peut être refusé aux autres utilisateurs.

Tout accès et toute réservation des salles situées sur la mezzanine doivent passer par une demande auprès des documentalistes : Les salles A03 et A01 peuvent être utilisées par les élèves de terminale et de BTSA pour du travail de groupe en autonomie

L'utilisation des ordinateurs est réservée à des activités en lien avec la pédagogie : Ils sont réservés à la recherche documentaire sur BCDI / Esidoc ou sur le réseau internet. Les usagers ne peuvent avoir accès à l'outil informatique qu'avec un identifiant et un mot de passe, qui sont personnels et confidentiels.

Ces codes sont distribués en début d'année par les professeurs principaux ou par le centre de formation pour les stagiaires du CFPPA et pour les apprentis du CFA.

Les élèves équipés de l'ORDI peuvent se connecter aux bornes wifi du CDI avec leur identifiant et mot de passe de l'ENT.

Chaque élève reçoit en début d'année un code pour **le photocopieur**. Il est délivré en début d'année par Mr Alibert (service reprographie) .

Aucune photocopie ou impression au cdi n'est possible sans ce code.

Le prêt est d'une durée de 15 jours

Les derniers numéros des revues sont exclus du prêt ainsi que certains ouvrages de référence.

En cas d'ouvrage non rendu, le service comptable enverra à l'emprunteur une facture.

Nous demandons pour un bon fonctionnement aux usagers de :

- Respecter le silence
- Eteindre et ranger leur téléphone mobile
- Ne pas boire ni manger
- respecter le présent règlement

la Charte d'utilisation des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication, la charte d'utilisation de l'ENT et le règlement intérieur s'appliquent au CDI. Un usager du CDI peut être sanctionné pour tout manquement à ces règlements.

Tout vol, dégradation, ou mauvais usage des documents et matériels sera également sanctionné.

INFORMATIONS PRATIQUES

Enseignement supérieur - Année scolaire 2019-2020

Le jour de la rentrée, les étudiants de Première année du BTSA et de CPGE ATS Bio devront obligatoirement se présenter au bâtiment Administratif de l'Etablissement où un Service d'Accueil leur permettra d'accomplir les diverses formalités d'inscription.

① TROUSSEAU (à déterminer à la rentrée avec les professeurs coordonnateurs de la filière)

Obligatoire pour les étudiants de l'enseignement supérieur :

- . 1 blouse en coton pour les travaux de laboratoire
- . 1 équipement de sport
- 1 équipement spécifique pour la filière Viticulture-Oenologie détaillée dans fiche jointe au dossier d'inscription des VO1.

② ASSURANCES

Les étudiants des classes de l'enseignement supérieur **doivent justifier de la souscription d'une assurance scolaire et extra-scolaire incluant la responsabilité civile** couvrant les risques de dommages occasionnés à des tiers. Attestation délivrée par l'assureur à fournir lors de l'inscription. Eventuellement cette assurance pourra être souscrite le jour de la rentrée scolaire auprès des Mutuelles étudiantes.

③ ASSOCIATIONS SPORTIVE ET CULTURELLE DU LYCEE FREDERIC BAZILLE DE MONTPELLIER

L'adhésion à l'ASCLAM concerne tous les étudiants de l'Enseignement Supérieur. Elle permet d'organiser des activités culturelles et des visites qui se déroulent sur les temps de loisirs. Pour ce qui est des activités sportives, le lycée Frédéric Bazille-Agropolis de Montpellier vous propose de participer aux activités de l'Association Sportive Lycée Agropois Bazille.

④ FRAIS DE PENSION ET DE DEMI-PENSION

Système de contrôle d'accès par carte avec la mise en place d'un système de repas pré-payés au tarif de 4,20 € le repas pour un minimum de 10 repas.

Si vous souhaitez déjeuner dès le jour de la rentrée scolaire, veuillez joindre un chèque de 42 € à votre dossier d'inscription.

Par la suite, rechargement de la carte avec un **minimum** de 40 € en espèces ou par chèque **à l'ordre de l'Agent Comptable de l'E.P.L.E.F.P.A. de Montpellier**. Le nom et le prénom de l'étudiant(e) doivent être indiqués au dos du chèque.

⑤ FRAIS D'ETUDES

- Classes de l'Enseignement Supérieur : (BTSA et CPGE ATS BIO)..... 90 €

⑥ IMMATRICULATION SECURITE SOCIALE

A la rentrée scolaire 2019, le régime étudiant de sécurité sociale disparaîtra. Deux possibilités existent :

- 1- Vous entrez en formation dans l'enseignement supérieur à la rentrée scolaire 2019. Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement de formation de l'enseignement supérieur, vous serez automatiquement affilié(e) à un régime obligatoire d'assurance maladie (généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux et ce quel que soit le régime général, agricole ou autres régimes spécifiques). Vous n'aurez aucune démarche à effectuer pour mettre en place cette affiliation mais il vous faudra créer un compte sur le site Internet ameli.fr (régime général ou MSA).
- 2- Vous étiez au cours de l'année scolaire 2018-2019 dans un établissement de l'enseignement supérieur. Si vous poursuivez vos études pour l'année scolaire 2019-2020 et que vous étiez inscrit(e) à une mutuelle étudiants, vous basculerez automatiquement vers un régime classique. Le régime étudiant de sécurité sociale disparaîtra au 31 août 2019

7- **BOURSES du CROUS**

Sur la notification de bourse émise par le CROUS (page 1 à 3 du document pour l'année scolaire 2019-2020), l'en tête du CROUS de Montpellier doit y figurer obligatoirement. Il revient à l'étudiant de demander éventuellement le transfert de la bourse d'un CROUS qui ne serait pas celui de Montpellier au CROUS de Montpellier

La notification de bourse CROUS 2019-2020 avec la mention dossier incomplet en page 1 ne sera pas acceptée par l'établissement d'accueil de l'étudiant(e). C'est également dans ce cas à l'étudiant(e) de finaliser le dossier de demande de bourse et d'obtenir une notification définitive.

L'étudiant(e) doit présenter lors de son inscription la totalité des pages 1 à 3 de la notification. La notification sera adressée directement à Mme Gomez Montero au lycée Charles Marie de la Condamine, 4 allée Général Montagne 34120 Pézenas